



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n° 2024 – 31

Approbation du règlement intérieur du Conseil scientifique du Parc national de la Vanoise

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 14 novembre 2024 à 14h30 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS,
Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Approuve la version modifiée du règlement intérieur du Conseil scientifique du Parc national de la Vanoise.

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 14 novembre 2024

La Présidente du conseil d'administration,

**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**

135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE

Rozenn HARS

